



# Préparation à l'autorisation de conduite

## Nacelles – PEMP Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel

Cette formation a pour but de permettre au personnel utilisant les plate-formes élévatrices mobiles de personnes (P.E.M.P.) de maîtriser l'activité en toute sécurité. Cette formation contribue à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

### OBJECTIFS

- Etre capable de respecter ses limites de compétence.
- Etre capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Etre capable de vérifier et d'assurer l'entretien d'usage en début de poste et de rendre comptes des anomalies et difficultés.
- Permettre aux opérateurs de suivre une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise employeur, sur le matériel propre à l'entreprise employeur et ceci dans la configuration de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite en fonction des résultats obtenus par les participants et après avis du formateur.

### PROGRAMME

#### Connaissances générales

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail  
La réglementation applicable aux PEMP

#### Technologie des PEMP

Identification des différents éléments constitutifs  
Les organes de sécurité

#### Les principaux types de PEMP / Les catégories

Les différentes catégories  
Identification des caractéristiques, avantages et inconvénients de chaque catégorie

#### Notions élémentaires de physique

La stabilité

#### Risques liés à l'utilisation

Les principaux facteurs d'accidents  
Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

#### Vérifications d'usage des PEMP

L'entretien courant et les opérations de maintenance  
Contrôle visuel de l'état de l'engin, et du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

#### Exploitation des PEMP

Vérifications d'usage

#### La zone d'évolution

Les pictogrammes et panneaux de signalisation  
Les règles de circulation  
Les paramètres d'évolution (état du sol, charge...)

#### Visite des lieux d'évolution

Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins

#### Formation Pratique

Prise de poste et mise en service (vérification du chariot et de la documentation)  
Adéquation (prise en compte de la charge et adaptation à la zone d'évolution)  
Mise en place / Conduite / Manœuvres (les bonnes pratiques de positionnement)  
Exécution des gestes de commandement, de communication, de balisage et de signalisation  
Chargement & déchargement sur un porte-engins (réalisation des manœuvres de secours)  
Fin de poste & maintenance

#### Références réglementaires :

Recommandation R486 de la CNAMTS  
Article R4323-55 du code du travail

### DUREE

1 à 3 jours en fonction du niveau des stagiaires  
(Formation recyclage pour expérimentés = 1 jour ; jusqu'à 3 jours pour des novices en formation initiale)

### PUBLIC

Toute personne amenée à conduire des nacelles et plateformes élévatrices

Groupe de 6 personnes au maximum

### Pré REQUIS

Être majeur. Comprendre le français et savoir lire. Les stagiaires doivent être reconnus aptes médicalement pour la conduite de ces engins par la médecine du travail. Les stagiaires doivent être équipés de leurs EPI.

### EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.  
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.  
Contrôle continu et examen théorique et pratique selon le référentiel de la R486 adaptés à l'établissement permettant d'évaluer les participants et de donner un avis à l'employeur.

### PEDAGOGIE

Exposés, Débat, Pratique

### INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonomiste, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

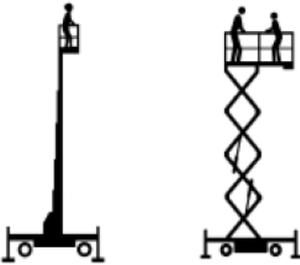
### TARIFS

Intra-muros en France entière  
cliquez ici pour consulter les tarifs sur notre site internet

Vidéo de présentation



## LES CATEGORIES DE PEMP

	A : élévation verticale	B : élévation multidirectionnelle
Type 1	Le déplacement du châssis n'est permis qu'avec la plate-forme en position repliée	
	 <p>Catégorie 1A</p>	 <p>Catégorie 1B</p>
Type 2	Le déplacement du châssis est permis avec la plate-forme en position haute, commandé depuis le châssis	
	 <p>Catégorie 2A</p>	 <p>Catégorie 2B</p>
Type 3	Le déplacement du châssis est permis avec la plate-forme en position haute, commandé depuis la plate-forme	
	 <p>Catégorie 3A</p>	 <p>Catégorie 3B</p>